Revue d'histoire de l'Amérique française



Bibliographie de la Société de Notre-Dame de Montréal (1639-1663) accompagnée de notes historiques et critiques (suite)

Marie-Claire Daveluy

Volume 6, Number 3, décembre 1952

URI: https://id.erudit.org/iderudit/301545ar DOI: https://doi.org/10.7202/301545ar

See table of contents

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print) 1492-1383 (digital)

Explore this journal

Cite this document

Daveluy, M.-C. (1952). Bibliographie de la Société de Notre-Dame de Montréal (1639-1663) accompagnée de notes historiques et critiques (suite). *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 6(3), 458–463. https://doi.org/10.7202/301545ar

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



BIBLIOGRAPHIE*

Bibliographie de la Société de Notre-Dame de Montréal (1639–1663) accompagnée de notes historiques et critiques (suite)

II

Bio-Bibliographie des Associés de Montréal

— 1639 **—**

2. PIERRE CHEVRIER¹², SEIGNEUR ET BARON DE FANCAMP, Prêtre. 1600?—1690?

A. — Notes biographiques. — Si nous donnons la deuxième place à M. de Fancamp, dans nos essais biographiques et bibliographiques sur les Messieurs de Montréal, c'est que l'antériorité des services rendus nous y oblige historiquement. Jusqu'ici le prestige de Jean-Jacques Olier, fondateur de la Compagnie de Saint-Sulpice (décembre 1641), la sainteté de sa vie, ses écrits mystiques et autres, les hautes missions dont il fut chargé, lui ont fait prendre le pas, par une sorte de préséance naturelle indiscutable, sur le gentilhomme normand demeuré un personnage assez obscur dans l'histoire religieuse de la France. Nous justifierons du reste notre geste en mentionnant dans leur ordre chronologique les bienfaits de l'abbé-baron de Fancamp envers Montréal et les Hospitalières de Saint-Joseph. L'alter ego de M. de La Dauversière dans l'œuvre de fondation de notre Cité a droit à beaucoup d'égards comme à notre inaltérable gratitude.

Où est né Pierre Chevrier de Fancamp et à quelle date? Nul ne peut encore le dire. Seules des déductions demeurent possibles. Ainsi, quant au lieu d'origine du baron de Fancamp, un correspondant de Mère Mon-

^{*} Voir Revue d'Histoire de l'Amérique française, V, no 1: 139-147; 2: 296-307; 3: 445-460; 4: 603-616; VI, no 1: 146-150; 2: 297-305.

^{12.} Dom Albert Jamet, o.s.b., dans sa Marguerite Bourgeoys (Montréal, 1942, vol. I, p. 385), ajoute au nom patronymique de Chevrier, celui de Kériallec, ce qui donne au baron de Fancamp une origine mi-normande et mi-bretonne. Malheureusement, le religieux bénédictin ne nous donne aucune référence sur cette nouvelle forme du nom de cet associé de Montréal. Nous faisons des recherches à ce sujet.

doux, r.h., un capucin de Paris, auteur d'une vie manuscrite de M. de La Dauversière, a eu la bonne fortune de découvrir un acte qui semble nous mettre sur une bonne piste. Cet acte "passé le 12 juillet 1575, devant Lusson et Le Noir, notaires, au Châtelet de Paris", nous apprend que "Regnault de Beaune, évêque de Mende et chancelier du duc d'Alençon fils, et frère unique du roi, fondé de pouvoir de celui-ci, vendait à Maistre Pierre Chevrier, receveur des aides et tailles de l'élection de Nantes, pour lui, ses hoirs et ayant cause, le greffe civil, et des Assises de Beaugé pour 3166 escus sol..." Et l'auteur de la vie de M. de La Dauversière de commenter aussitôt le doc ment: "Ce Pierre Chevrier ne serait-il pas le père ou l'aïeul de Pierre Chevrier, baron de Fancamp, ami de M. Le Royer? Cette parenté expliquerait la présence dans la région, de ce dernier, et son origine normande, comme aussi les ressources dont on le gratifie'" ...

L'âge de M. de Fancamp peut se déterminer à peu près ainsi. Nous savons par un acte de vente du 16 mars 1634, passé devant Maître Jacob Lemercier, notaire à la Flèche, qui recut la signature des contractants dans la maison de Jérôme de La Dauversière, que Pierre Chevrier de Fancamp qui "logeait chez le receveur de tailles, à La Flèche, "fournissait sur les 1900 livres de la transaction, 1000 livres tournois, en faveur des bâtiments de l'Hôtel-Dieu de la Flèche¹⁴. Pour disposer ainsi de ses capitaux. M. de Fancamp, en 1634, avait certainement atteint sa majorité (25 ans au XVIIe siècle). Donc, il serait né entre 1600 et 1609. Une lettre de M. Louis Tronson, troisième supérieur de la Compagnie de Saint-Sulpice, datée le 30 mai 1690, laisse croire d'autre part qu'il atteignit une extrême vieillesse, ce qui permet de lui attribuer à sa mort, au moins quatre-vingt-dix ans. Faillon en juge ainsi dans la Vie de Sœur Bourgeoys (v. 1, p. 224-225), puisque, en donnant comme référence la même lettre de M. Tronson, il nous déclare que "M. de Fancamp survécut environ vingt ans au don d'une statue miraculeuse à Marguerite Bourgeoys pour l'église de BonSecours", don qu'il lui fit en 1672. Quelques historiens modernes, entre autres, le Chanoine Couanier de Launay, font de M. de Fancamp, vers 1633, un élève du Collège Henri IV, un tout jeune homme...¹⁵ Pourtant, Dollier de Casson (d'après le témoignage de Jeanne Mance) ne le laisse pas supposer. Il écrit: 'M. de Fauquant [sic], gentilhomme fort riche... était venu depuis peu demeurer chez lui [M. de La Dauversière], comme dans une école de piété, afin d'apprendre

^{13.} L'érudit capucin nous fournit la référence suivante: "Notes historiques trouvées dans le registre des copies des titres de propriété de Messire Guillaume Fouquet de la Varenne, gouverneur de la ville de la Flèche, 1595—1608." Il va sans dire que Mère Mondoux, r.h., s'est empressée d'écrire aux autorités religieuses et civiles de Nantes, afin d'obtenir quelques précisions sur les ascendants de M. de Fancamp, associé de Montréal. Aucune réponse ne lui est parvenue.

^{14.} H 1919 (Archives du département de la Sarthe antérieures à 1790).

^{15.} Couanier de Launay, Histoire des religieuses hospitalières de la Flèche, Paris, 1887, tome 1: 69.

à bien servir Notre-Seigneur..." Enfin, le Père de Rochemonteix qui prit connaissance de tous les documents concernant le Collège Henri IV de la Flèche dont il écrivit l'histoire en 1889, nous dit expressément: "Le Père François Chauveau désigne à M. de La Dauversière, Pierre Février [sic] baron de Fancamp, son pénitent et son ami dont la bourse était toujours ouverte aux saintes entreprises¹⁷". Or, une telle amitié suppose la parité d'âge. Le Père Chauveau est né en 1599. Ici encore, les Jésuites seraient donc intervenus pour intéresser à l'œuvre de Montréal, l'un des premiers, des plus généreux et des plus fidèles associés de Montréal. A compter du don de 1634, le premier qui nous révèle à la fois l'existence et la présence à La Flèche, à cette date, du baron de Fancamp, nous voyons celui-ci faire siennes toutes les œuvres de son guide mystique, M. de La Dauversière. En 1637, il fait l'acquisition d'une maison, rue des Miottes... "que l'acquéreur, spécifie l'acte, donne pour l'usage de l'Hôtel-Dieu de la Flèche..." Un an auparavant, nous savons qu'il prêtait à M. de La Dauversière [emprunts du 9 février et 9 août 1636] 14,400 livres tournois19, pour mener à bien d'autres initiatives. En 1639, sur le conseil du Père François Chauveau, jésuite (1599-1647), MM. de La Dauversière et de Fancamp prennent la route de Paris, "afin de former quelque saint parti qui voulut contribuer à l'entreprise [du Montréal]"20. Donc, l'idée de créer une société pour mieux assurer la colonisation et l'évangélisation de Montréal, en la Nouvelle-France, viendrait du Père Chauveau et des deux laïques qui le consultent: MM. La Dauversière et de Fancamp? M. Dollier de Casson, qui l'affirme, possède ici encore des informations de première main, grâce à Jeanne Mance. Nous ne le redirons jamais assez. Il est un témoin de 1630 à 1666, "auditu ex auditu". En 1640, M. de Fancamp agit à la demande de M. de La Dauversière et conjointement avec lui, en qualité de procureurs des quelques associés de Montréal existant, pour l'achat de l'île de Montréal, en Canada. A cet effet, tous deux se rendent au printemps dans le Dauphiné, où demeure le propriétaire, Jean de Lauzon, membre de la Compagnie des Cent-Associés (et futur gouverneur (1651—1657) de la Nouvelle-France). Le résultat des négociations est d'abord nul. Au mois d'août suivant, elles aboutissent,

^{16.} Histoire du Montréal, éd. Flenley, 1928, p. 62.

^{17.} Voir aussi Rochemonteix, Les Jésuites et la Nouvelle-France. Paris, 1895, tome 1, p. 312.

^{18.} H 1919 (Liasse) [4e pièce]. Archives du département de la Sarthe antérieures à 1790. — Les Hospitalières de la Flèche devaient un peu plus tard reconnaître le zèle de M. de Fancamp envers leur chapelle en lui octroyant le privilège de se faire sépulturer en cet endroit. Et même, elles lui donnèrent le droit de consentir ou de s'opposer à toute autre sépulture que la sienne en cette chapelle placée sous le vocable de Saint-Joseph. (Cité par Mère Gaudin, r.h. dans son Recueil de pièces authentiques... (Ms. du Monastère de la Flèche, 1870—1880).

^{19.} Chez Lafousse, notaire à la Flèche.

^{20.} Histoire du Montréal, éd. Flenley, p. 65.

grâce à l'intervention du Père Lalemant. Mais M. de Fancamp est empêché d'y aller, car il surveille le premier envoi de vivres et d'outils dirigé, de la Flèche, vers la Nouvelle-France. Il signe une procuration autorisant M. de La Dauversière à transiger en son nom. En 1641, le baron est à La Rochelle et s'occupe auprès de son compagnon, de la première recrue sur le point de s'embarquer pour la Nouvelle-France. M. de Fancamp n'avait-il pas contribué largement aux frais de l'expédition, donnant à lui seul un tiers des fonds nécessaires? Vraiment, de 1640 à 1663²¹, le nom du baron de Fancamp est rarement absent dans les pièces d'archives concernant Montréal ou les religieuses Hospitalières de Saint-Joseph.

En 1659, dès qu'il fut question de fonder une cure à Ville-Marie, desservie par les Messieurs de Saint-Sulpice que désignerait M. Olier, M. de Fancamp fit don à la future paroisse d'une somme de 2,000 livres, rapportant une rente annuelle de cent livres. A cet effet, un acte fut passé à Paris, le 19 avril 1657, devant le notaire Gauthier et son compagnon. Des circonstances adverses retardèrent l'exécution du contrat jusqu'en 1660. Le don de M. de Fancamp fut alors joint à ceux de MM. de Bretonvilliers (18,000 livres) et de Queylus (6,000 livres), attribuées aux mêmes fins par

un contrat passé devant Marreau, notaire, le 18 août 1660.

En 1659, M. de Fancamp accourt auprès de M. de La Dauversière gravement malade. Étant prêtre (depuis environ quinze ans), il l'assiste jusqu'à la mort. Dans une lettre écrite le 26 avril 1660 (cinq mois après le décès de M. de La Dauversière), il fait le récit de ce qu'il considère "la plus belle fin de ce siècle". Nous reparlerons bientôt de ce document qui nous révèle la vie du grand ascète et mystique que fut le fondateur de Montréal. Le jugement de la postérité reflétera toujours l'impression causée par ce beau témoignage de prêtre, d'ami, et de compagnon de travaux.

M. de Fancamp ne se montre-t-il pas, à partir de 1660, infiniment compatissant envers les Hospitalières de Saint-Joseph de Montréal que la ruine financière, puis la mort de M. de La Dauversière plongent dans une affreuse détresse? Il leur vient en aide de toutes façons, par ses conseils tout autant que par ses dons. Ce procureur des Messieurs de Montréal, — car il remplace à ce poste M. de La Dauversière — envoie chaque année, à l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie, de 400 à 500 livres. Il témoigne également à Sœur Bourgeoys et à son œuvre une sollicitude constante, surtout lors de son séjour à Paris, de 1670 à 1672. A sa demande, il cherche dans Paris, sans la trouver, une statue de la Sainte Vierge d'un modèle sans doute très spécial et destinée à la chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours, à

^{21.} Notons au passage que M. de Fancamp, un Normand d'origine, rendit en 1646 à une de ses compatriotes normandes résidant en Canada, Madame de La Peltrie, un très grand service en se portant acquéreur de "tous ses biens en France, pour la somme de 23,000 livres". Le contrat fut passé devant Guillaume Tronquet, le 12 octobre 1646, M. de Maisonneuve agissant en qualité de procureur pour M. de Fancamp. L'acte de ratification de la vente fut signé, l'année suivante, à Paris, par le baron.

Montréal. Il accepte, dans son embarras, le don d'une petite madone miraculeuse du XVIe siècle, tirée du château des Messieurs Le Prêtre (l'abbé Denis, et Louis, seigneur de Fleury), des amis et d'anciens associés de Montréal. Il projette d'enchâsser richement la Madone, et la retient à cet effet quelque temps chez lui. Atteint soudainement d'une maladie que l'on juge mortelle, M. de Fancamp est guéri en invoquant la vierge miraculeuse. Aussi, en reconnaissance, écrit-il et signe-t-il de sa main, un certificat de guérison qu'il remet à Sœur Bourgeoys, avec une somme d'argent pour la construction de la Chapelle et la statue enfin placée dans une châsse élégante²².

En 1683, la première cloche de l'église Notre-Dame, à Montréal, dont nous connaissons la provenance, les parrains et les marraines, et la date du dévoilement, fut donnée par Pierre Chevrier, abbé-baron de Fancamp. Le procès-verbal de la cérémonie est conservé aux Archives de la Fabrique de Notre-Dame. Monsieur Olivier Maurault, dans son ouvrage La Paroisse (Montréal, 1929, p. 180), cite en entier le document. "Le 16 juin 1683, Messire François Dollier de Casson, grand-vicaire de Monseigneur l'Illustrissime et Reverendissime Evêque de Québec et Supérieur du Séminaire de Montréal bénit la cloche de l'église paroissiale de Ville-Marie dont le sieur Anthoine [sic] le Febre de la Barre, seigneur dudit lieu et Conseiller du Roy en ses Conseils. Gouverneur et son lieutenant général en toutes les terres de la Nouvelle-France et Acadie fut le parain [sic] et Madame Elisabet sic | Souart femme de Mons. de Longueuil, la maraine sic | On donna à la cloche le nom d'Anthoine-Elisabet. Elle avait été donnée par Monsieur l'abbé de Fancamp, et quand elle fut bénite, Louis Chevalier et Derrois étaient marguillers.'

M. de Fancamp mourut peu après le 30 mai 1690, "dans une extrême vieillesse", écrit Faillon. Nous citerons les quelques mots de la lettre de M. Louis Tronson, 3e supérieur général de Saint-Sulpice, qui semble bien confirmer l'assertion de l'auteur de la Vie de Sœur Bourgeoys (voir cet ouvrage, vol. 1: 224–225). M. Tronson écrivait donc de Paris à M. de Belmont: "On n'estime ici (au Séminaire de St-Sulpice de Paris) qu'on doive réveiller M. de Fancamp sur la réserve qu'il s'est faite de quelque terre à la Montagne. On croit qu'il n'y a rien à craindre du côté de ses héritiers et que pour lui il faut le laisser mourir en paix dans sa maison de campagne où il s'est retiré²³."

^{22.} La statue de 1672 existe toujours entourée de vénération par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Elle est en bois de chêne de Montaigu et finement sculptée. Quant au Certificat de guérison, on le retrouve dans les Archives de la Fabrique de Notre-Dame de Montréal.

^{23.} Lettre de M. Tronson, numéro 420. (Copies des lettres dactylographiées de M. Tronson, au Séminaire de Montréal, collationnées sur les originaux conservés au Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal. Archives de la Bibliothèque Municipale, à Montréal. Fonds Aegidius Fauteux.

- B. Ecrits personnels Nous n'en connaissons que deux: l'un qui a été imprimé, le second, qui demeure encore à l'état de manuscrit.
- 1. Lettre du 26 avril 1660, au Père Chaumonot, jésuite, à Québec. Elle relate, en abrégé, la vie et la mort du saint de la Flèche, Jérome Le Royer de La Dauversière. L'original en semble perdu. Nous sommes donc forcés de recourir à la Copie fidèle (la plus ancienne connue) que Sœur Morin insérait dans les Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal, commencées en 1697, et dont il existe une édition critique publiée en 1921 par MM. Fauteux, Massicotte et Bertrand. Nous n'insistons pas davantage. Qu'on veuille bien se reporter pour les détails supplémentaires au numéro 90 de cette bibliographie.
- 2. Certificat de guérison de M. de Fancamp, durant la semaine de Pâques de 1672 (Archives de la Fabrique Notre-Dame, à Montréal). On se reportera, quelques lignes plus haut dans les Notes biographiques sur M. de Fancamp, à ce que nous narrons sur ce fait.
- C. Notes bibliographiques. Sources. Aucun ouvrage n'a été écrit sur l'œuvre ou la personne de l'abbé-baron de Fancamp. Aucune étude d'ensemble substantielle ne s'en trouve non plus. Nous ne possédons que des passages plus ou moins élaborés, dans certaines œuvres traitant des origines de Montréal. Nous indiquerons donc les quelques sources fondamentales qui nous apportent des détails sur l'action bienfaisante de cet associé de Montréal, mais sans faire entrer aucun de ces ouvrages dans la nomenclature générale de notre bibliographie. Plusieurs, sinon tous, s'y trouvent déjà inclus. Nous ne faisons que renvoyer le lecteur aux numéros d'ordre s'y rapportant.
 - 1. 1672. Dollier de Casson, Histoire du Montréal (Voir dans cette Bibliographie, le No 46, décrivant cette œuvre. 2. 1697. Sœur Morin, r.h., Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal, éd. critique Fauteux, Massicotte, Bertrand (Montréal, 1921). Voir Ibid., no 52. 3. Etienne-Michel Faillon, p.s.s., Vie de la Sœur Bourgeoys, Montréal, 1853. (Voir ibid., no 92). Voir aussi ibid., les nos 43, 54, 68, 74, 94, 96, 100, 101.

Marie-Claire DAVELUY

(à suivre)